Envoyé en préfecture le 22/05/2025
Reçu en préfecture le 22/05/2025
Publié le 13/05/2025
ID : 071-257102582-20250513-DS25_014-DE

SYDESL
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL ÉNERGIE SAÔNE-ET-LOIRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Saône et Loire

EXTRAIT DE REGISTRE
des décisions du Président
du Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire (SYDESL)
En date du 13 mai 2025

DS25-014
Marché 25ADM03C Copieurs

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales notamment son article L2122-22,
Vu le Code de la Commande Publique notamment l'articles R2122-8,
Vu les statuts du SYDESL,
Vu la délibération n° CS 20-035 du 16 octobre 2020 de délégation de pouvoir du Comité au Président,
Considérant l'impression et de photocopies du SYDESL,
Considérant le rapport d'analyse des offres,
Considérant la proposition de l'entreprise Rex Rotary,

DECIDE

Article 1er D'attribuer le contrat 25ADM03C au groupement Rex Rotary / Franfinance Location mandataire Rex Rotary SASU 19 rue Domer 69007 LYON, Siret : 383 359 510 01284, pour un montant hors taxes maximum de 39 999 euros.

Article 2 Il sera fait état de la présente décision au prochain Comité Syndical.

Article 3 La présente décision sera transmise au contrôle de légalité.

Le Président,

Signé électroniquement par : Hervé REYNAUD
Date de signature : 14/05/2025
Qualité : Présidents